Justificatif généré le 28/07/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 28/07/2022
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/623024
N° d'annonce : 623024

URB ARTE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

Siège social : 1bis rue Pierre et Marie Curie 92140 CLAMART

831 718 085 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 27 juillet 2022, l'assemblée générale ordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er août 2022 à l'adresse suivante : **1 rue André Voguet 94200 IVRY SUR SEINE.**

Pour information : **Gérant** : M. Jean-Christophe PAUL, demeurant 47 avenue Aristide Briand 92350 LE PLESSIS ROBINSON

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Créteil désormais compétent à son égard.

La gérance.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #acVf0mFR
https://digitalisation.actulegales.fr/#acVf0mFR

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)